



**Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu**

**18 avril 2024 - 18h30**

**Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu**

- Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), M. Samuel Roy
- Professionnel·le·s :** M. Francesco Bucciarelli, Mme Christine Gianinazzi, Mme Sonia Gomez, Mme Emirjeta Tashi, M. Aurélien Theurillat (directeur)
- Organisations :** Mme Yousra Dhahbi (Escale des Voisins), M. Lionel Maeder (GrandV)
- Autorités politiques :** M. Nicola Di Giulio (vice-président), M. Musa Kamenica (président)
- Excusé·e·s :** Mme Céline Pillet Guerin (Fiches-Nord), M. Matar Konaté (parent), Mme Pauline Stegmann, Mme Amélie Steiner, Mme Joëlle Wagnières (GrandV)
- Invité·e·s :** Mme Fabienne De Pietro, adjointe administrative au service des écoles et du parascolaire, M. Aziz Orfia, son collègue, M. Youri Telani, chargé de prévention, brigade de la jeunesse

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Tour de table et accueil des élèves représentant le conseil des délégué·es
3. Adoption du PV du 29 janvier 2024
4. Suivi des projets 2023-2024
  - A. Retour sur la soirée Visions d'avenir du 7 mars
  - B. Avancement du projet « Cour Verte » avec la présence de Mme De Pietro et de M. Horfia
  - C. Visibilité de la CET et recrutement de nouveaux parents
  - D. Mise en place d'un groupe de travail pour l'organisation d'une soirée thématique
5. Informations et discussions
  - A. Parole aux élèves
  - B. Gestion du groupe privé FB
  - C. Retour sur la transmission du courrier des parents au parascolaire
  - D. Organisation de la soirée des nouvelles et nouveaux élèves de 7e
6. Rôles et fonctions au sein de la CET : admissions, démissions, radiations
7. Divers et propositions de projets

**N.B. : signature liste de présence**

## 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte à 18h37. L'ordre du jour est adopté.

## 2. Tour de table et accueil des élèves représentant le conseil des délégué-es

Chacun et chacune présente son rôle au sein de la CET.

## 3. Adoption du PV du 29 janvier 2024

Le PV est accepté.

## 4. Suivi des projets 2023-2024

### a. Retour sur la soirée Visions d'avenir du 7 mars

M. Theurillat relève la diversité des profils des jeunes venu-es présenter leurs parcours. Une présentation des lieux de formation en introduction pourrait structurer les interventions.

Ayant échangé avec des parents lors de la soirée, Mme Steiner a partagé son retour par mail pour cette séance. Des parents relèvent que des slides sur les parcours possibles après l'école seraient un support tout comme la proposition d'afficher les questions posées aux jeunes intervenant-es.

M. Roy a observé qu'une huitantaine d'élèves sont resté-es à l'issue du temps obligatoire.

Les représentant-es des délégué-es relèvent que les parcours atypiques démontrent qu'il y a des possibilités et des opportunités pour tout le monde.

Mme Gomez souligne que le moment choisi suscite le dialogue parents-enfants et élèves-enseignant-es.

Des parents sont par ailleurs venu-es échanger avec les enseignant-es sur les différents parcours possibles tel que le CFC avec maturité intégrée. M. Bucciarelli ajoute que le témoignage des jeunes permet aux élèves comme aux parents de saisir la nécessité du temps à consacrer à la recherche de stages. Par ailleurs l'apéritif permet des moments informels et favorise le lien école-parents.

Mme Barraud Vial remercie l'implication des personnes tout au long de l'organisation. Remerciements sont faits à Mme Barraud Vial pour l'organisation en collaboration avec M. Holder et Mme Agostino, au team bar du grandV pour la préparation de l'apéro.

M. Maeder souligne que les jeunes de la team bar ont été touché-es par les bons cadeaux reçus et ont eu du plaisir à s'investir dans la préparation de l'apéritif.

M. Bonnet du journal de la ville de Lausanne a proposé de rendre compte de cette soirée dans le supplément joint au Lausanne-Cités. M. Theurillat, M. Kamenica et Mme Barraud Vial feront une proposition de contenu à la CET.

### b. Avancement du projet « Cour Verte »

Ce projet vise à répondre à des enjeux de climat scolaire. Il est nécessaire de trouver des solutions pour que chaque élève puisse profiter des espaces extérieurs. A ce jour les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années sont dans un espace séparé ce qui ne correspond pas aux valeurs de l'école. Des enseignant-es donnent de leur temps pour surveiller les espaces de récréation supplémentaires. Par ailleurs, l'objectif du groupe de travail est de faire évoluer les espaces extérieurs de manière durable.

Cependant, cela doit s'articuler avec la densification du quartier et la nécessité d'ajouter 6 salles de classe et 2 salles supplémentaires dans un pavillon provisoire dans la cour principale dont la mise à l'enquête démarre ces jours. Une nouvelle construction à l'horizon 2030 devrait absorber le pavillon, l'annexe et ajouter une dizaine de classes.

Mme Gomez appuie que la cour va perdre de l'espace avec le pavillon provisoire et que le nombre d'élèves augmentant ne devrait pas simplifier la dynamique des récréations. M. Theurillat annonce que de nouveaux espaces, en cours de réflexions, vont s'ouvrir en remplacement.

M. Maeder invite le projet de mise au concours du futur bâtiment 2023 à s'approcher des utilisateur-ices et les voisin-es de l'école que ces personnes soient partenaires pour l'aménagement.

Mme Di Pietro propose de mettre l'énergie sur des solutions provisoires telles que les idées proposées par le groupe de travail : malle à jeux <https://www.lausanne.ch/prestations/developpement-durable/location-malle-jeux.html>, séparations végétalisées. L'idée serait de tester des aménagements avant les grands travaux.

La Caravane des Quartiers sera aussi présente les 27-28 septembre, M. Orfia invite les personnes intéressées à s'inscrire pour l'organisation.

Mme De Pietro annonce que l'association ville en tête <http://www.ville-en-tete.ch/> permet de mettre en place des actions artistiques sur ce printemps.

Pour les représentant-es des élèves, il serait mieux de laisser les espaces le plus ouverts possibles pour éviter des prises de territoires, réduire les espaces ne va pas aider à apaiser le climat scolaire, il manque

d'espaces couverts ou ombragés selon la météo et d'un point d'eau.

M. Telani se met à disposition du conseil des délégué·es pour réfléchir sur la réappropriation des espaces de la récré pour toutes et tous et développer des stratégies pour changer la dynamique. M. Di Gulio partage également son désarroi qu'il y ait des zones de non-droit dans le préau.

M. Di Gulio rappelle que l'accessibilité à des points d'eau avait été un projet porté par la CET, il pourrait être pensé dans le nouveau pavillon. Mme Di Pietro relaie ce point à la ville.

M. Roy questionne la possibilité d'étendre la dotation des enseignant·es pour augmenter les présences en surveillance. M. Theurillat précise que les postes sont liés au canton, à ce jour le tournus des récréations est à son maximum. Néanmoins M. Roy nomme que les moyens humains pourraient se substituer aux aménagements ou permettre de patienter.

Mme De Pietro relève avoir entendu les besoins qui ne peuvent pas attendre 6 ans pour être réalisés. Pour Mme Gomez, il est également nécessaire de reconnaître que cette situation est frustrante et que les besoins des élèves ne sont pas entendus.

Le groupe de travail projette de postuler auprès de la Fondation Radix, notamment financée par Federer, qui soutient des projets de préaux verts. L'EPS remplit les critères (élèves du primaire, quartier, absence de place de jeux), Mme De Pietro rappelle que l'espace qui pourrait être aménagé le serait de manière provisoire vu l'agrandissement futur de l'EPS.

Par votation à l'unanimité, la CET soutient le dépôt du dossier auprès de Radix, délai au 30 avril. M. Orfia propose que la ville puisse faire un projet dans le même délai.

### **c. Visibilité de la CET et recrutement de nouveaux parents**

Ce point n'est pas développé lors de cette séance, il est à penser pour l'année scolaire à venir.

### **d. Mise en place d'un groupe de travail pour l'organisation d'une soirée thématique**

M. Telani, M. Bucciarelli et Mme Gomez se rencontrent le 7 mai et nous feront un retour.

## **5. Informations et discussions**

### **a. Parole aux élèves**

Leurs propos sont inclus dans la réflexion sur le projet du préau vert.

### **b. Gestion du groupe privé FB**

Sa poursuite ou son évolution sera décidée à la prochaine séance.

### **c. Retour sur la transmission du courrier des parents au parascolaire**

M. Kamenica a interpellé la municipalité qui s'est engagée à contacter la CET pour envisager des possibles discussions. Une relance sera faite lors de la séance des président·es des CET ainsi qu'une prise de contact avec le réfectoire. M. Maeder relaie l'inquiétude des parents quant à la possibilité d'avoir un repas chaud, les parents doutent sur les modalités d'inscription.

### **d. Organisation de la soirée des nouvelles et nouveaux élèves de 7<sup>e</sup>**

Ce point sera repris à la prochaine séance.

## **6. Rôles et fonctions au sein de la CET : vice-présidence, admissions, démissions, radiations**

Quittant la commission à la fin de cette année scolaire. Mme Barraud Vial se rend disponible pour présenter les tâches de secrétaire Elle évalue son travail à 2h par séance de la CET. Il s'agit de planifier et d'assurer la transmission des documents.

Plus précisément :

10 jours avant la séance, préparer l'ordre du jour en coordination avec le président, le transmettre aux membres, aux personnes invitées et à la ville, imprimer la liste de présences.

Prise du PV (cette tâche peut être partagée avec d'autres personnes)

À la suite de la séance, transmettre le PV aux membres et ajouter la feuille de présences (scan) pour la ville.

Lors de l'admission de nouveaux membres, transmettre les formulaires de données personnelles.

Mme Di Pietro relève que dans d'autres CET la prise de PV est faite par un tournoi entre les membres. Cette tâche spécifique peut donc être partagée. Elle remercie Mme Barraud Vial pour son investissement durant ses années à la CET.

Pour la prochaine séance, Mme Barraud Vial remettra une clé USB avec les différents documents, tels que les PV, les OJ, les feuilles de route pour l'organisation de la soirée des nouvelles et nouveaux élèves ainsi que Visions d'Avenir.

## **7. Divers et propositions de projets**

Mme De Pietro rappelle que le jeudi 6 juin aura lieu la CEL dans la salle du conseil communal.

M. Maeder questionne où sont les poubelles à tri qui ont été achetées. Mme De Pietro va se renseigner auprès du service technique.

A vos agendas pour la Caravane des Quartiers les 27 et 28 septembre prochains !

### Pour la prochaine séance :

Organisation soirée des nouvelles et nouveaux élèves. Inclure CF ? Date ? Tâches ?

### Dates des prochaines séances :

- 17 juin, 18h30, suivie d'un repas
- 14 août, 18h30, accueil des nouvelles et nouveaux élèves

Fin de la séance : 20h32  
Carole Barraud Vial  
Secrétaire

Lausanne, le 3 mai 2024